

# Programme

## Self Défense Appliquée (SDA)

# de formation

*Ce stage d'une journée permet d'initier les intervenants agents de sécurité à l'utilisation des matériels (lampes, contrôleur de rondes) mis à leur disposition, comme outil de défense.*

*Il a été conçu par deux spécialistes en la matière, qui ont adapté des techniques professionnelles aux métiers de la sécurité.*

### **Public concerné**

---

Agents de sécurité souhaitant compléter leur formation.

Toute personne intervenant seule sur un site.

### **Effectif maximum**

---

Le nombre de participants est limité à 15 personnes par session.

### **Pré-requis**

---

Aucun.

### **Durée**

---

7 heures soit une journée.

### **Objectifs**

---

Évaluer une situation conflictuelle.

Adopter les bons comportements face aux différentes situations.

### **Condition de formation**

---

Théorie, pratique, se munir d'une tenue de sport.

### **Validation**

---

Attestation de stage délivrée par IESC Formation.

# Programme SDA

## 1 - CADRE LÉGAL DE LA PROFESSION

---

Textes en vigueur.  
Lois et obligations.  
Interdictions dues à la loi.  
Le décret du 8 mars 2002.  
Le décret du 06 septembre 2005.

## 2 - CODE PÉNAL ET DE PROCÉDURE PÉNALE

---

Le flagrant délit.  
Le droit d'appréhender.  
Obligation de conduire un malfaiteur devant un OPJ.  
Obligation d'assistance et de secours.  
Omission d'empêcher un crime ou un délit.  
La légitime défense.  
Les moyens d'entraves, les moyens d'amener.  
La mise en danger de la personne.  
Atteinte aux libertés de la personne.

## 3 - INFORMATION SUR LA NOTION D'ARMES

---

Textes en vigueur.  
Définitions.  
Catégories.  
Acquisition et détention.  
Port et transport.

## 4 - TECHNIQUES D'INTERVENTION PROFESSIONNELLE

---

L'attitude de sécurité.  
Les blocages.  
Les saisies.  
Les moyens d'amener.